Je sousigne certifie que Monsieur gillij chirugien
aijde maijor de lhopetal de cette place ma traité pendant
trois mois dune grosseur que javet au foye quon nommet
Squire cette grosseur mavoit commencé lij a plus de
dix ans tout les remede quon ma fait dallieur
ont tous est innutille jusqua ce que ie me suis missé
entre les main de Mr gilli que par les moien dune
pomade avec laquelle ie me faisoit graisser cette grossr
sest dissiped peu a peu de sort que depuis un ans
je nay plus et aucune incomodité faite a givet les
les 20 9bre 1755 marie anne charon

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 43
n° 42